



Fiche signalétique du 25/2/2020, révision 1

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Dénomination commerciale: **BLACK PEARL GRAIN**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage recommandé :

Rodenticide - Usage biocide

Usage grand public et professionnel

Usages déconseillés :

Ne pas utiliser pour des usages autres que les usages recommandés

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur:

Lodi Group

Parc d'Activités des Quatre Routes

35390 Grand Fougeray

France

Tél 0033 (0) 2.99.08.48.59

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

fds@lodi.fr

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy.

Hôpital Central

29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

54035 Nancy Cedex

Tel : +33 3 83 22 50 50

Email: cap@chu-nancy.fr

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Liste des centres anti-poisons de France: <http://www.centres-antipoison.net>

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



**Attention, Aquatic Acute 1, Très toxique pour les organismes aquatiques.**



**Attention, Aquatic Chronic 1, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Pictogrammes de danger:

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN



Attention

Mentions de danger:

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

### 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 2: Identification des dangers






## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non disponible

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
4%	chloralose (INN); (R)-1,2-O-(2,2,2-trichloroéthylidène)-alfa-D-glucopyranose; glucochloralose; anhydroglucochloral	Numéro 605-013-00-0 Index: CAS: 15879-93-3 EC: 240-016-7	 3.1/3/Oral Acute Tox. 3 H301  3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332  3.8/3 STOT SE 3 H336  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=10.  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 M=10.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.

En cas de contact avec les yeux :

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Laver abondamment sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire.

Installer la victime allongée en position latérale de sécurité et la protéger de toute blessure en cas de mouvement brusque ou convulsion.

Surveiller la respiration de la victime.

En cas de détresse aigue, contacter le 15 (ou 112).

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

Faire respirer de l'air frais

Mettre la victime au repos

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Arythmie cardiaque

Convulsions

En cas d'empoisonnement grave, peuvent se vérifier : dépression du système nerveux central, hypotension, bradycardie et hypothermie.

Perte de conscience

Réactivité réduite

Somnolence

État d'ébriété

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Contient un rodenticide dépresseur du système nerveux et convulsivant. L'encombrement bronchique est précoce. Le traitement est symptomatique, il n'y a pas d'antidote.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection pour sapeurs pompiers conformes à la norme européenne EN469.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Laver à l'eau abondante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine

Conserver hors de la portée des enfants

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de la chaleur et de la lumière directe du soleil

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles

Valeurs limites d'exposition DNEL

Non disponible

Valeurs limites d'exposition PNEC

Non disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Non requis

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

**Protection de la peau:**

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

Eviter le contact avec la peau

**Protection des mains:**

Grand public et non professionnels de la lutte anti rongeurs : le port de gants est recommandé. Professionnels de la lutte anti rongeurs (PCO) : le port de gants est obligatoire.

Se laver les mains après manipulation.

**Protection respiratoire:**

Non requis.

**Risques thermiques :**

Aucun

**Contrôles de l'exposition environnementale :**

Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non ciblés.

Ne pas rejeter dans les cours d'eau et les égouts

Placer les appâts en zones non submersibles et à l'abri des intempéries.

**Contrôles techniques appropriés**

Aucun

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques :
Aspect et couleur:	Grain d'avoine noir	EPA OPPTS 830.6303 EPA OPPTS 830.6302	Munsell code N 2/0
Odeur:	Légère de céréales	EPA OPPTS 830.6304	--
Seuil d'odeur :	Non disponible	--	--
pH:	7.4	CIPAC MT 75.3	Dilué à 1% à 19°C
Point de fusion/congélation:	Non disponible	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Non disponible	--	--
Point éclair:	Non disponible	--	--
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Non disponible	--	--
Pression de vapeur:	Non disponible	--	--
Densité des vapeurs:	Non disponible	--	--

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

Densité relative:	1.340	OECD 109	à 20°C± 2°C
Hydrosolubilité:	Non disponible	--	--
Solubilité dans l'huile :	Non disponible	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	Non inflammable	--	--
Température de décomposition:	Non disponible	--	--
Viscosité:	Non disponible	--	--
Propriétés explosives:	Non disponible	--	--
Propriétés comburantes:	Non disponible	--	--

### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques :
Miscibilité:	Non disponible	--	--
Liposolubilité:	Non disponible	--	--
Conductibilité:	Non disponible	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Non disponible	--	--

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

Description des matières incompatibles : Non disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

BLACK PEARL GRAIN

a) toxicité aiguë:

Test: DL50 - Voie: orale - Espèces: Rat : > 2000 mg/Kg - Source: OCDE 423

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritation cutanée - Voie: cutanée - Espèces: Lapin : Non irritant - Source: OCDE 404

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritation oculaire - Voie: oculaire - Espèces: Lapin : Non irritant - Source: OCDE 405

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

chloralose (INN) - CAS: 15879-93-3

a) toxicité aiguë:

Test: DL50 - Voie: orale - Espèces: Rat : = 212 mg/Kg

Test: DL50 - Voie: cutanée - Espèces: Rat : > 2000 mg/Kg

Test: DL50 - Voie: Inhalation > 1.99 mg/L

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

a) toxicité aiguë;

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

f) cancérogénicité;

g) toxicité pour la reproduction;

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;

j) danger par aspiration.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

chloralose (INN) - CAS: 15879-93-3

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 Daphnia magna = 0.027 mg/L - Durée h: 48

Point final: ErC50 Algues = 0.52 mg/L - Durée h: 72

Point final: LC50 Oncorhynchus mykiss = 2.4 mg/L - Durée h: 96

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodegradabilité (%) : Non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation (BCF) : Non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

### 12.6. Autres effets néfastes

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

Aucun

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

ADR-Numéro ONU: UN3077

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Solide, N.S.A (Chloralose),9,III (E)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 9

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR-Groupe d'emballage: III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Polluant marin

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non disponible

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/699 (ATP 11 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Aucune restriction.



## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

le produit appartient à la catégorie: E1

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Nomenclature des installations classées: 4510

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Acute Tox. 3	3.1/3/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4	3.1/4/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Cette fiche de données de sécurité a été entièrement revue conformément au Règlement 2015/830. Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Aquatic Acute 1, H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1, H410	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

## Fiche de Données de Sécurité BLACK PEARL GRAIN

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
CSR:	Rapport sur la sécurité chimique
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EC50:	Concentration efficace pour 50 pour cent de la population testée .
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
N.A.:	Not available
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
UN:	Nations Unies
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.